

Mise en oeuvre de l'éducation artistique et culturelle

L'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) est l'un des grands domaines de la formation générale dispensée à tous les élèves des écoles, des collèges et des lycées. Elle répond aux exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et doit permettre la réussite de chaque élève sur l'ensemble du territoire en favorisant un égal accès à l'art et à la culture. L'éducation artistique et culturelle dans l'académie de Versailles se décline selon trois objectifs.

Inscrire l'éducation artistique et culturelle
au cœur des ambitions de l'École

S'appuyer sur la démarche de projet
pour généraliser l'éducation artistique et
culturelle

Mobiliser les acteurs du territoire autour
de l'éducation artistique et culturelle



ACTION ET FORMATION

Le **PACTE** (Projet Artistique et Culturel en Territoire Educatif) est le **dispositif cadre académique** pour la mise en oeuvre de l'éducation artistique et culturelle dans les établissements. Il doit être conduit **en partenariat** avec une structure artistique et/ou culturelle.

La formation continue des professeurs constitue un **élément majeur de l'accompagnement des équipes** engagées dans la mise en oeuvre de l'éducation artistique et culturelle, particulièrement pour les actions éducatives qu'elles mènent avec leurs élèves dans le cadre des PACTE, des résidences d'artistes, et de dispositifs d'éducation au cinéma.



**ADAGE : Application Dédiée À la
Généralisation de l'EAC**



Adage est le portail numérique académique dédié à l'Éducation Artistique et Culturelle.

L'appel à projet académique (PACTE), les ressources en EAC, ainsi que l'ensemble des actions menées en établissement y figurent. ADAGE donne à voir à l'ensemble de la communauté éducative et à ses partenaires un état des lieux vivant et partagé de l'EAC. Il permet de valoriser les savoir-faire et de mettre en synergie les équipes pédagogiques, artistiques, culturelles.

RESSOURCES SUR ADAGE

- Textes de référence
- Cartographie des partenaires culturels
- Cartographie des projets recensés
- Lettre DAAC'tualité (onglet ressources)
- Actions de formation à destination des professeurs (onglet ressources)
- Agenda de l'EAC (onglet ressources)

UN PORTAIL POUR L'EAC



ACCES PAR ARENA

INTRANET : <https://intranet.in.ac-versailles.fr>
INTERNET : <https://id.ac-versailles.fr>

Sur ARENA, l'application est classée dans la rubrique « Scolarité 1er ou 2nd degré », et dans la sous-rubrique « Applications locales de gestion de la scolarité ».

Pour toute demande d'assistance, contacter le guichet unique CARIINA : soit par formulaire en ligne accessible depuis le portail ARENA domaine « Support et assistance », soit en composant le 01 30 83 43 00.

Le chef d'établissement peut déléguer ses droits d'écriture dans ADAGE au professeur référent culture, aux professeurs des enseignements artistiques et aux professeurs porteurs de projets en utilisant l'application DELEGCE.

COMMENT ACCEDER?

ORGANIGRAMME DE LA DAAC

MARIANNE CALVAYRAC

Déléguée académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle, conseillère technique de la Rectrice.

Tél : 01 30 83 45 61
marianne.calvayrac@ac-versailles.fr



MATHEU RASOLI



Délégué adjoint
Cinéma, mécénat
01 30 83 45 64
mathieu.rasoli@ac-versailles.fr

NADIA VOYER



Nadia Voyer
Suivi administratif
affaires générales
01 30 83 45 61
ce.daac@ac-versailles.fr

JACQUES BRET



Danse, culture scientifique et technique, développement durable, arts du goût
01 30 83 45 69
jacques.bret@ac-versailles.fr

ANNE BATTLE



Théâtre-expression dramatique, arts du cirque et de la rue
01 30 83 45 68
anne.battle@ac-versailles.fr

AMANDINE BARRIER DALMON



Arts plastiques, design, photographie communication
01 30 83 45 77
amandine.barrier-dalmon@ac-versailles.fr

CELINE BENECH



Musique
01 30 83 45 73
celine.benech@ac-versailles.fr

PATRICK SOUCHON



Livre, littérature, écriture, poésie, archives
01 30 83 45 71
patrick.souchon@ac-versailles.fr

FREDERIQUE SERVAN



Patrimoine, architecture, Histoire des arts - formatrice académique
01 30 83 45 65
frederique-bett.richard@ac-versailles.fr

MARIE LABISTE



Cinéma - communication
01 30 83 45 66
marie.labiste@ac-versailles.fr

LES CORRESPONDANTS DE LA DAAC EN DSDEN

BARBARA MOREILLON OURDIA SEDRATI



95

DSDEN Val-d'Oise
Tél. 01 79 81 21 58 et 21 59
barbara.moreillon@ac-versailles.fr
Ouardia.Sedrati@ac-versailles.fr

SEBASTIEN COUSIN



92

DSDEN Hauts-de-Seine
Tél. 01 71 14 28 28
Port. 06 15 34 20 69
sebastien.cousin@ac-versailles.fr

BARBARA CARRENO



91

DSDEN Essonne
Tél : 01 69 47 83 30
barbara.carreno@ac-versailles.fr

MARIE-THERESE LATUNER-EL MOUHIIB



78

DSDEN Yvelines
Tél : 01 39 23 61 31
marie-therese.latu-ner-el-mouhibb@ac-versailles.fr



La DAAC

Au sein du rectorat de Versailles, la Délégation Académique à l'Action Culturelle (DAAC) a une fonction de conseil, de proposition, d'impulsion, de coordination, d'accompagnement et de pilotage pour l'ensemble des domaines, démarches, activités et enseignements situés dans le champ de l'éducation artistique et culturelle.

Elle est dirigée par la déléguée académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle, conseillère technique de la Rectrice, qui assure la cohérence de l'ensemble des activités et propositions au plan académique.

